



**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
LOISIRS**

**PROCES VERBAL N° 07 – SAISON 2021/2022**

Réunion du	13 janvier 2022
Président	M. DUMAS Dominique
Présent(s)	M. BENAITEAU Gérard, M. CALLET Gilles, M. GALLOU David, M. GASTINEAU Jack et M. LE BRIZE Daniel
Excusé	M. CHEVET Michel,

**1. Approbation du Procès-verbal**

Le procès-verbal suivant est approuvé sans remarque particulière : PV n° 6 du 13 janvier 2022.

**2. Coupe de l'Amitié loisirs**

La commission revoit l'aménagement du calendrier, suite à l'arrêt des compétitions du 6 au 16 janvier 2022.

Les deux rencontres prévues le 21 janvier sont maintenues :

- Becon Villemoisan St Augustin / Angers Medico Social
- Ent Longuenée Ecoüfl / Soulaire Feneu AS

Les rencontres prévues le 4 février sont maintenues. Viennent s'ajouter à cette date des matchs qui n'ont pas pu se dérouler le 7 janvier :

- Angers Ndc / Trélazé Foyer
- Varennes Villeber ES / La Possonnière Saven
- Beaucouzé SC / Angers Lac de Maine
- Val Erdre Auxence AS / Ent Longuenée Ecoüfl

Les rencontres prévues le 7 janvier devront être jouées au plus tard le 18 février. Les équipes doivent s'arranger pour fixer une date entre elles soit le vendredi 11 ou 18 février ou en semaine si possible et prévenir le secrétariat Loisirs.

Pour information, la date des 1/8<sup>ème</sup> de finale est fixée au 04 mars prochain.

*Prochaine réunion le jeudi 10 février 2022*

<b>Président de séance</b>	<b>Le Secrétaire de Séance</b>
M. DUMAS Dominique	M. LE BRIZE Daniel